Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260328-D2026022-DE

MAIRIE DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° : 2026-022

DATE DE CONVOCATION
24 mars 2026

DATE D'AFFICHAGE
28 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	19
Votants	19

L'an deux mille vingt-six
Le vingt-huit mars, à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BRIEND, Maire

Étaient présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :

Absent(e)s :

M Ewen KERJEAN a été élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

ÉLECTION DES ADJOINTS

M. Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus, parmi les membres du conseil municipal, au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (article L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le vote a lieu au scrutin secret (article L. 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a alors lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (article L 2122-4 et L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Les listes de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire doivent être déposées auprès du maire, à l'occasion de chaque tour de scrutin. Il n'est pas nécessaire d'avoir été candidat au tour précédent pour figurer sur une liste se présentant au tour suivant.

Elles doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Cette liste est jointe au procès-verbal. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il est ensuite procédé à l'élection des adjoints au Maire.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
Nombre de votant (enveloppes déposées) 19
Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau (article L. 66 du code électoral).....0
Nombre de suffrages exprimés.....15
Nombre de vote Blancs.....4
Majorité absolue.....10

Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260328-D2026022-DE

Nom et Prénom du candidat placé en tête de liste (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenu	
	En chiffre	En toutes lettres
M. HAMAYON Gaël	15	QUINZE

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste et ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-après :

Qualité	Nom et Prénom	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par la liste
M.	HAMAYON Gaël	04/12/1971	1er Adjoint	15
Mme	MASSON Catherine	24/10/1972	2ème Adjoint	15
M.	BASCOULES Jacques	08/10/1948	3ème Adjoint	15
Mme	GRAZIANA Béatrice	11/06/1966	4ème Adjoint	15
M.	COMBES Manuel	24/06/1983	5ème Adjoint	15

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,
Patrick BRIEND

MAIRIE de PORSPODER
29840